



EDMOND
DE ROTHSCHILD



RAPPORT ANNUEL 2012
BANQUE PRIVÉE
EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE



EDMOND
DE ROTHSCHILD

Rapport Annuel

2012

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Société Anonyme
20, boulevard Emmanuel Servais - L-2535 Luxembourg
Adresse Postale B.P. 474 - L-2014 Luxembourg
Tél. : (+352) 24 88 1 - Fax : (+352) 24 88 82 22
Swift PRIBLULL - R.C. LUX B 19194 - TVA LU 121687 24
www.edmond-de-rothschild.eu

Sommaire

04 Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

- 06 Message du Président du Conseil d'Administration
- 10 Message du CEO du Groupe Edmond de Rothschild
- 14 Organes

16 Rapport de gestion

- 18 L'environnement économique et boursier en 2012
- 23 Notre développement
- 24 Commentaires sur nos comptes annuels
- 26 Objectifs et stratégies en matière de gestion des risques
- 26 Événements survenus après la clôture de l'exercice
- 26 Perspectives
- 27 Approbation des comptes annuels et proposition de répartition du solde disponible
- 27 Direction et personnel

28 Eléments financiers 2012

- 30 Rapport du Réviseur d'entreprises
- 32 Bilan au 31 décembre 2012
- 34 Hors bilan au 31 décembre 2012
- 35 Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012

36 Annexe aux comptes annuels

- 38 Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2012

62 Adresses



Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

06 Message du Président
du Conseil d'Administration

10 Message du CEO du
Groupe Edmond de Rothschild

14 Organes

Message du Président

du Conseil d'Administration

On a donné mille explications à la crise. Et si la raison profonde n'était autre que la défaite de la responsabilité ? Il est grand temps d'en prendre conscience et de réagir.

La crise que nous traversons reflète la fuite en avant des gouvernements qui n'ont pas assumé leurs responsabilités.

Telle une gangrène qui s'est rapidement propagée faute de traitement, l'endettement non maîtrisé des pays a fait basculer nos systèmes d'évaluation. Aujourd'hui, la signature d'un Etat n'est plus une valeur refuge et le dilemme bien connu entre obligations d'Etat et actions a fait long feu. C'est dire combien le risque étatique n'est plus ce havre de quiétude qu'il fut au XX^e siècle.

Certains Etats ont pris leurs responsabilités en adoptant des mesures drastiques. D'autres pas.

Ainsi, le gouvernement actuel de la France, dont les décisions me laissent sceptique, a mis en place une fiscalité confiscatoire et dissuasive. Ce n'est pas en décourageant les chefs d'entreprise que nous les garderons en France et en Europe. Car aujourd'hui l'être humain, comme le capital, se déplace aisément.

A l'inverse, la Suisse – dont nous avons pu craindre un temps qu'elle ne suive le mauvais exemple de son voisin français – a choisi un cap différent. Quand des décisions importantes

doivent être prises, le bon sens de ce pays refait surface grâce aux votations populaires. On reconnaît bien là ce qui fait la force de la démocratie suisse depuis 700 ans. Je suis convaincu que la Suisse montrera bientôt au monde que son système bancaire n'existe pas uniquement par le secret, mais surtout par le professionnalisme de sa gestion et par la qualité de ses services. Il en va de même pour le Luxembourg où le législateur est toujours en phase avec la réalité économique.

Mais la Suisse et le Luxembourg sont des exceptions. La plupart des pays européens sont très affaiblis par des gouvernements qui ne pensent qu'à leur réélection. Pour séduire les électeurs, ils n'ont pas hésité à faire des promesses déraisonnables favorisant ainsi année après année le déséquilibre des finances publiques. Il leur faut aujourd'hui faire face à des dettes considérables, et ils sont dans l'incapacité de rembourser le principal mais également les intérêts. Pire : la politique monétaire menée depuis la création de l'euro a rempli son mandat s'agissant de la maîtrise de l'inflation, mais cette politique a conduit à une convergence à la baisse des taux d'intérêt dans la zone euro ne reflétant plus les différences importantes entre les économies européennes. Ainsi, la Grèce a pu emprunter au cours des années 2000 avec un spread inférieur à 50 points de base par rapport à l'Allemagne. L'effet pervers de cette politique est d'avoir dévalorisé l'argent en même temps qu'était dévalorisé le travail.

Ces politiques économiques irresponsables, en ce qu'elles ont d'abord récompensé le moindre effort avant de conduire aujourd'hui à un choc fiscal pour faire face à la crise de l'endettement, ont également des conséquences graves au-delà de la sphère financière. Un phénomène plus inquiétant encore se fait jour à travers le déclin de l'éducation et la démotivation des chercheurs dans le domaine scientifique. Tout comme les entrepreneurs, ces derniers sont poussés à s'exiler pour pouvoir exercer, ne serait-ce que décemment, leur métier. Cette hémorragie des talents est une menace considérable sur notre avenir.

L'Etat a le devoir et le pouvoir de créer les conditions adéquates pour que les entreprises puissent évoluer de façon compétitive dans un environnement global, en allégeant les charges sociales et la fiscalité. Le temps est venu d'abandonner ce modèle économique essoufflé fondé sur l'endettement, des dépenses publiques élevées et des prélèvements obligatoires en augmentation constante. C'est dans la compétitivité, le travail, l'innovation, le savoir et la recherche que l'Europe trouvera le moteur de sa croissance. Ce qui est en jeu, c'est non seulement de donner aux entreprises les moyens de jouer à armes plus égales dans une compétition mondiale plus vive que jamais par une action résolue sur le coût du travail, mais aussi de renforcer l'attractivité du territoire en créant un environnement favorable aux affaires. L'Etat peut montrer le chemin en diminuant son train de vie et en réorientant une partie de ses dépenses vers les investissements d'avenir. Le sens de la responsabilité, c'est en effet aussi d'arrêter de reporter sans cesse sur les générations

futures le poids de nos lâchetés successives, et de préparer leur avenir en retrouvant le sens de l'effort et de l'initiative. Les entreprises ont le devoir et le pouvoir de générer de la valeur et de la croissance, en récompensant équitablement leurs collaborateurs et en assurant leur promotion. L'élévation des compétences est l'un des moyens d'y parvenir. L'espoir que portent les entrepreneurs est d'attirer de nouveaux talents et de réussir à les garder, en leur donnant la possibilité de se révéler, par le biais de supports techniques ou industriels de premier plan et de nouveaux savoirs. La survie et la vigueur des entreprises en dépendent. En Europe comme dans le reste du monde, la création de valeur passera par les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, cotées ou non.

Faire face à ses responsabilités est aussi le devoir des actionnaires, quel que soit le domaine d'activité, dans l'économie réelle et dans l'ensemble des secteurs d'activité. A cet égard, je considère, en tant qu'actionnaire et Président de ce groupe, que mes responsabilités sont grandes.

C'est mon devoir de créer pour mon groupe les conditions de son succès pour les années à venir. Cela implique, évidemment, d'inscrire nos décisions dans le long terme. Il est également indispensable de faire évoluer notre modèle quand les conditions de son exercice l'exigent. C'est bien le cas aujourd'hui, après 15 années de croissance. La crise économique et financière affecte si profondément le monde financier que le changement de cap est devenu une nécessité absolue.

C'est pourquoi j'ai renouvelé les équipes dirigeantes, et je veille à attirer dans le groupe, comme par le passé, les meilleurs talents, les meilleurs développeurs et innovateurs.

C'est aussi la responsabilité de tous les collaborateurs du Groupe Edmond de Rothschild de s'inscrire dans ce dispositif de changement de cap et de renouvellement. Avec le soutien actif et déterminant de mon épouse Ariane, je compte accompagner toutes nos équipes dans cette direction.

Mais pourquoi cet engagement quotidien sinon pour être responsables à l'égard de nos clients ? C'est l'engagement quotidien de toute notre maison.

Ariane et moi partageons cette vision pour le groupe avec Christophe de Backer qui a pour mission de la concrétiser au sein de chacune des entités.

Nous exerçons une veille technologique permanente sur tous les nouveaux produits financiers du marché de façon à faire une sélection extrêmement rigoureuse, par l'analyse la plus fine possible du risque et du rendement. Nous maintenons également nos efforts en matière de formation, car c'est une condition *sine qua non* pour que les niveaux d'expertise dans le Groupe soient une référence dans nos métiers.

Nous nous engageons à offrir les produits et les services les mieux adaptés à nos clients qui sont notre priorité.

L'avenir dépendra bien de cette responsabilité collective et non pas d'un individualisme exacerbé dont nul n'ignore plus désormais les méfaits. Cette crise profonde, que l'on pourrait bientôt dépasser si les engagements pris sont bien tenus, pourrait avoir été un ultime avertissement. A ce titre, elle peut être une chance de restaurer un sens de la responsabilité et de l'éthique, de l'Etat comme des affaires, qui s'était gravement relâché au cours de ces dernières décennies. Le redressement économique et la prospérité de demain ne seront durables que si nous tirons toutes les leçons de l'effondrement que nous avons frôlé à plusieurs reprises depuis 2008.

Etats, entreprises, actionnaires, collaborateurs, clients... nous sommes tous concernés. Mais dans notre groupe, la responsabilité est bien plus qu'une ambition ou une parole verbale. C'est notre ADN et notre adrénaline ; c'est notre vision patrimoniale et durable de la gestion d'actifs depuis plus de deux siècles ; c'est une volonté sincère, profonde et partagée de préparer l'avenir des générations futures dès aujourd'hui.



Benjamin de Rothschild

Message du CEO

du Groupe Edmond de Rothschild

Ceux qui prévoyaient une « sortie de crise » en 2012 se sont trompés. Partout, même dans les pays émergents, la croissance a fléchi. Entre les nouvelles économies et l'Europe, l'écart se creuse. Cette dernière est handicapée durablement par le poids de sa dette. La récession frappe durement certains de ses pays et la crise de l'Euro reste latente. Dans le même temps, les exigences réglementaires se sont accrues dans le secteur financier, tant au niveau local qu'au niveau global. Cela génère une réelle complexité et peut même freiner le financement de l'économie. Enfin, les clients des institutions financières manifestent quant à eux une aversion toujours plus grande au risque et modifient leurs comportements en conséquence.

Nous avons anticipé et analysé l'accentuation de ces tendances. Nous l'avons fait pour nos clients afin de les prémunir contre leurs conséquences les plus sévères. Nous l'avons fait aussi pour nous-mêmes. Dès 2011, nous avons compris que la nouvelle donne économique ne nous permettrait plus d'exercer notre métier comme nous l'avons fait jusqu'en 2008-2009. Il allait devenir de plus en plus difficile d'être rentable si nous ne faisons pas évoluer notre modèle en tirant les enseignements de la crise.

Cet effort de lucidité n'allait pas de soi. En somme, le développement que le Groupe, présidé par Benjamin de Rothschild, avait connu pendant quinze ans reposait sur des moteurs puissants. Pendant cette période, le Groupe avait multiplié ses actifs sous gestion par cinq, ses effectifs et le nombre de ses sites dans le monde par trois. Le travail réalisé par les dirigeants et les équipes appelait le plus grand respect – et je

veux ici le saluer. Enfin, le Groupe Edmond de Rothschild avait démontré sa capacité à surmonter des crises parfois très violentes.

Il aura fallu toute la clairvoyance d'Ariane et Benjamin de Rothschild pour décider de changer une formule qui semblait indéfiniment gagnante. Ils l'ont fait sur la base d'une conviction simple et forte : cette crise n'est pas une crise de plus. Ce que nous observons n'est pas conjoncturel. Ce sont les grands équilibres du monde de demain qui se dessinent sous nos yeux. Les leviers de rentabilité des banques ne sont plus les mêmes. Le rôle de la finance est à redéfinir. Seules les institutions financières qui évoluent au rythme du monde se démarqueront... Les atouts du Groupe Edmond de Rothschild sont sérieux – prestige de la marque, créativité des équipes, qualité du service, loyauté des clients, présence internationale, stabilité de l'actionnariat – mais pour les faire prospérer de façon durable, il fallait emprunter la voie du changement.

Allions-nous pour autant renoncer à ce qui avait fait notre force et notre identité ? Certainement pas ! Annonçant dans son message pour 2011 la réorganisation à venir, Benjamin de Rothschild rappelait la formule fameuse : « il faut changer pour que rien ne change ». Fidèles à nos convictions et à nos valeurs, nous avons décidé de revoir notre organisation sans rien renier de notre différence. Nous avons voulu changer pour mieux rester ce que nous sommes.

L'année 2012 a donc été marquée par la mise en œuvre d'un plan stratégique porté par une nouvelle Direction.

La décentralisation de notre Groupe avait atteint ses limites. Nous disposons de talents et de savoir-faire hors pair dans nos trois pays de référence, la Suisse, le Luxembourg, la France et dans leurs implantations à travers le monde. Nous avons décidé de les faire mieux travailler ensemble au service de nos clients. Très vite, la complémentarité des expertises est apparue. La créativité des uns et des autres s'est additionnée. Dix actions prioritaires ont dessiné la feuille de route de ce partage de compétences et d'expérience. Au fil de l'année, nous avons vu les énergies se libérer. Ceux qui hier, travaillaient sur une base locale se sont engagés dans une coopération fructueuse par-delà les frontières ou les services. Cette collaboration renforcée permettra de fédérer nos talents et de renforcer nos procédures, en faisant prévaloir les meilleures pratiques. Les différences géographiques se sont inscrites dans le cadre élargi d'un véritable Groupe, homogène et cohérent.

Il convenait d'optimiser notre Groupe, mais surtout pas de le standardiser. Nous sommes restés intransigeants sur les points forts qui nous distinguent : le conseil personnalisé, l'écoute du client, l'innovation. Notre obsession aura ainsi été de faire converger, d'un côté, un modèle moderne de banque efficiente et rationalisée et, de l'autre côté, une offre de services et de produits cultivant le sur-mesure.

Le Groupe Edmond de Rothschild entend être le partenaire financier performant, innovant et réactif, que nos clients attendent

dans un environnement économique fragile et mouvant, mais également le banquier qu'ils peuvent à tout moment appeler ou rencontrer pour trouver réponse à leurs questions les plus personnelles.

L'évolution de nos deux grands métiers traduit cette ambition.

En banque privée, au moment où d'autres acteurs financiers font le choix du traitement industriel de leur clientèle sur le modèle de la banque de détail, nous avons choisi d'aller plus loin encore dans le sur-mesure et dans la prise en compte fine des environnements locaux. Nous avons élargi les moyens à disposition de nos clients pour contacter leur conseiller ou passer leurs ordres. La relation personnelle de long terme avec un conseiller, le temps passé, le conseil cousu main que permet la connaissance précise de la situation de chaque client restent nos priorités. La technologie ne dilue pas la relation avec nos clients. Elle doit nous rapprocher d'eux.

En gestion d'actifs, le souci de la performance nous a conduits à unir les forces du Groupe, tant en production qu'en distribution. Dotés « d'usines » plus grandes et plus puissantes, nous sommes en mesure de couvrir l'ensemble des classes d'actifs de manière coordonnée au sein du Groupe. Gage de cohérence, la gestion d'actifs sera désormais dirigée par un seul Responsable. Cela permettra de mieux centraliser les problématiques, mais aussi de piloter l'organisation et l'offre

au plus près. Dans le même temps, nous préservons une réactivité de tous les instants au service de nos clients et une capacité à leur délivrer un conseil personnalisé.

Nos autres métiers ont connu une évolution comparable. C'est le cas du métier de fusions et acquisitions, dont les liens avec les activités de banque privée dans le Groupe vont se renforcer. L'alliance de ces deux expertises permet de répondre de façon globale aux problématiques des chefs d'entreprise, dont les enjeux professionnels sont le plus souvent liés à de forts enjeux patrimoniaux. Les réponses en matière de transmission, d'augmentation de capital, de croissance externe seront encore plus rapides et plus efficaces.

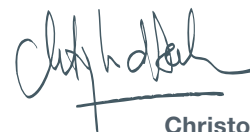
Il en va de même avec le métier de private equity. Il propose aux chefs d'entreprise des réponses capitalistiques adéquates à mesure que leur entreprise grandit. Sa corrélation avec les métiers de banque privée et de gestion d'actifs est étroite. Enfin, le métier d'administration de fonds exercé depuis Luxembourg offre des solutions d'ingénierie qui complètent notre offre de service aux investisseurs.

Ainsi redéployés, nos métiers nous permettent aujourd'hui de rivaliser aussi bien avec les acteurs spécialisés qu'avec les généralistes globaux. Notre taille, notre histoire, notre marque, notre indépendance sont autant d'avantages dans cette compétition. Pour accélérer notre développement,

l'internationalisation du Groupe se poursuivra, en particulier dans les régions à forte croissance, comme l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud, que cela soit en partenariat avec des acteurs locaux ou bien en toute indépendance.

Ariane et Benjamin de Rothschild ont démontré leur volonté de faire de notre Groupe un partenaire performant et pérenne pour ses clients. La capacité d'adaptation et la détermination familiale ont permis de traverser avec succès deux cent cinquante ans d'histoire. Les équipes du Groupe se sont approprié le nouveau cap avec énergie. Leur exemplarité est essentielle. Je suis fier de l'avoir partout vue à l'œuvre dans notre Groupe au cours de cette année.

Aujourd'hui, le Groupe Edmond de Rothschild est en ordre de marche pour faire face aux défis d'un environnement économique complexe et mobile. Je suis convaincu que nos clients perçoivent la sérénité et l'optimisme que suscite cette évolution. C'est pour eux que nous sommes mobilisés. C'est d'abord à eux que reviendront tout naturellement les fruits de nos efforts.



Christophe de Backer

Organes

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Conseil d'Administration

Président
Baron Benjamin de Rothschild

Vice-présidente
Baronne Benjamin de Rothschild

Administrateurs
Marc Ambroisien¹
Luc Baatard¹
Christophe de Backer¹
Didier Bottge¹
Laurent Dassault
Manuel Leuthold¹
Yves Repiquet
E. Trevor Salathé¹
Daniel Yves Trèves
José-Luis de Vasconcelos e Sousa¹
Christian Varin

Secrétaire Général

Luc Grégoire

Audit Interne

Stéphanie Van Tieghem

Réviseur d'Entreprise

PricewaterhouseCoopers S.à.r.l.

Comité Exécutif ²

Président
Marc Ambroisien

Vice-présidents
Marc Grabowski
Anne Levy-Prévoist
Geoffroy Linard
Olivier Mortelmans³
Claude Pech
Franck Sarrazin
Jean-Marc Thomas
Pierre-Marie Valenne

¹ membres du Comité d'Audit

² directeurs agréés auprès de l'autorité de contrôle

³ jusqu'au 31 mars 2013

Comités de Direction

Membres des comités de la direction (non membres du Comité Exécutif)

Philippe Anstett
Serge Bruck
Emile Cremmer
Pascal Delle
Raphaël Delplanque
David Diwan
Pascal Gilles
Geoffroy Glénisson
Raymond Glodé
Philippe Godard
Luc Grégoire
Eric Guerrier
Dimitri Guillaume
Eric Hyne
Christoph Lanz
Aurélie Lepagnez
Robin Marc
Catherine Menzies
Denis de Montigny
Christophe Morizot
Sandrine Mury
Giulia Olivieri
Franck Payrar
Philippe Postal
Bruno Ranieri
Jean-Marc Robinet
Jean-Charles Schiltz
Malika Sekkil
Vincent Thiry
Guy Verhoustraeten

Implantations à l'Étranger

Succursales

Belgique / Bruxelles

Directeur Général
Marc Moles le Bailly

Espagne / Madrid

Directeur Général
Antonio Salgado Baharona

Italie / Milan

Directeur Général
Roberto Colapinto

Portugal / Lisbonne

Directeur Général
José-Luis de Vasconcelos e Sousa

Bureaux de Représentation

Israël / Tel Aviv

Représentant permanent
Ariel Seidman

Slovaquie / Bratislava

Représentant permanent
Svetlana Dankovicova

Tchéquie / Prague

Représentant permanent
Svetlana Dankovicova

Rapport de gestion

18	L'environnement économique et boursier en 2012
23	Notre développement
24	Commentaires sur nos comptes annuels
26	Objectifs et stratégies en matière de gestion des risques
26	Événements survenus après la clôture de l'exercice
26	Perspectives
27	Approbation des comptes annuels et proposition de répartition du solde disponible
27	Direction et personnel

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale des actionnaires

L'environnement économique et boursier en 2012

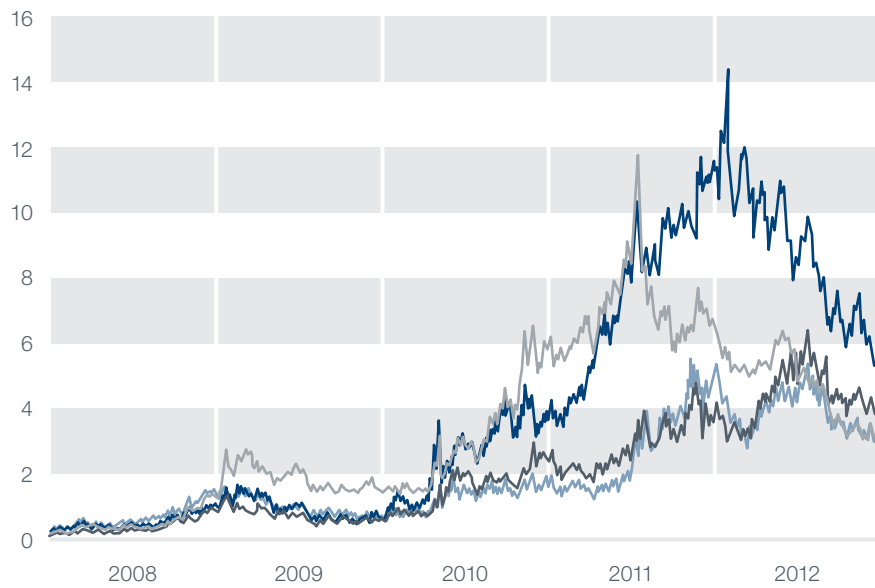
L'année 2012 a été mouvementée sur un plan tant politique, qu'économique et financier. Les investisseurs ont notamment dû composer avec un risque d'éclatement de l'Union monétaire européenne et des potentielles rechutes en récession de certains pays. Toutes les décisions d'allocations d'actifs ont ainsi été amenées à devoir prendre en compte les risques politiques, bien plus que la valeur fondamentale des actifs en eux mêmes. Ainsi, en Europe par exemple, compte tenu des tensions sur les marchés obligataires souverains périphériques de la zone euro, il a été difficile de prendre position entre les risques de sortie de la Grèce, les dégradations des notations de crédit, les promesses d'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) et les sommets européens censés refondre l'Union Européenne monétaire. Au final, la réaction ferme et efficace des autorités politiques et monétaires européennes durant les mois d'été a changé la donne et a créé un choc psychologique puissant et nécessaire pour restaurer la confiance des investisseurs, des entrepreneurs et des citoyens.

L'accélération de la croissance économique observée aux Etats-Unis à la fin de 2011 ne s'est pas confirmée en début

2012. Le retour de la confiance des ménages et des industriels fut hésitant malgré l'implication massive de la Réserve Fédérale américaine. Après de longs trimestres de morosité, certains secteurs clé comme l'immobilier, l'industrie automobile ou encore les banques, ont commencé à montrer des signes de redressement en cours d'année. La politique monétaire expansionniste et ses mesures non conventionnelles quasi illimitées ont contribué à dégager l'horizon économique tout en créant un nouveau climat de confiance ainsi qu'un environnement d'investissement plus prévisible.

En Europe, la confiance a tardé à revenir, et ce jusqu'aux derniers mois de l'année 2012. L'année avait pourtant bien commencé avec la manne d'argent quasi-gratuite octroyée par la BCE aux établissements financiers. Avec l'échec des élections grecques, l'enlisement des discussions autour de la politique fiscale européenne et les élections présidentielles en France, le paysage politique européen s'est trouvé profondément altéré. Fin juillet, l'engagement ferme du président de la BCE, de « tout faire pour préserver l'euro » a radicalement modifié la perception de risques systémiques et de fragmentation de la zone euro. De ce fait, les primes de risque des pays périphériques se sont alors massivement détendues.

Primes de risque des obligations étatiques européennes (spread vs Bund allemand en points de pourcentage)



— Espagne
— Italie
— Portugal
— Irlande

Source : Thomson Reuters
Datastream, BPERE

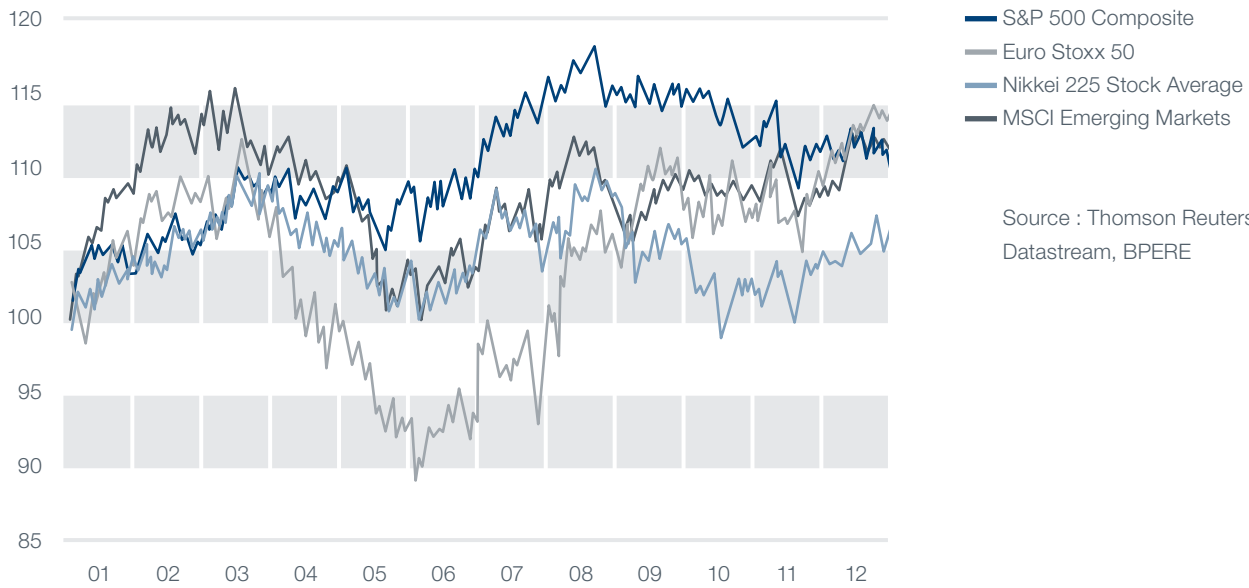
Au Japon, l'économie a su maintenir un taux de croissance positif au premier semestre 2012. Cependant, la force de la devise japonaise, la concurrence accrue des biens manufacturés coréens, les tensions géopolitiques avec la Chine et la faiblesse du commerce mondial ont eu raison de cette légère croissance. Avec une balance commerciale devenue négative en raison d'une facture d'énergie croissante et d'un recul des exportations (notamment vers la Chine), le Japon est retombé en récession à la fin 2012. Confronté à la faiblesse durable des dépenses de consommation privées et aux pressions déflationnistes profondément ancrées, le nouveau Premier ministre a alors tenté de redresser la situation en mettant en place une politique budgétaire et monétaire résolument agressive, ce qui n'a pas manqué d'avoir un impact immédiat sur le yen qui s'est massivement déprécié et a ainsi permis un rebond tangible de la bourse nipponne en fin d'année.

A l'inverse des pays développés, les économies émergentes ont continué de croître à un rythme soutenu. Pour la majorité de ces pays, l'absence de faiblesses prononcées au niveau de leurs comptes publics les a protégés face au recul de la croissance des pays développés. Les marges de manœuvre des banques centrales ont également aidé à soutenir les économies domestiques, notamment via un pilotage du taux de change pour certains pays comme le Brésil. Dans ce contexte, les craintes grandissantes d'une importante correction du rythme de croissance économique de la Chine se sont progressivement dissipées

avec des publications économiques rassurantes et l'arrivée au pouvoir de nouveaux dirigeants politiques.

Tout au long de l'année 2012, les principaux catalyseurs de valorisation des actifs financiers auront donc été, entre autres, l'expansion monétaire des grandes banques centrales, les politiques monétaires de certains pays visant à sous-valoriser leur devise afin de gagner en compétitivité, les doutes et les réalités sur la croissance mondiale, le risque de rupture de la construction européenne, le retour de la problématique budgétaire américaine et l'issue des élections présidentielles aux Etats-Unis. Tous ces facteurs exogènes n'ont finalement pas empêché les principales places boursières de dégager des performances largement positives. Alors que les marchés d'actions américains ont mieux résisté aux turbulences politiques de la première moitié de l'année, la deuxième moitié de 2012 fut marquée par un important phénomène de rattrapage. Les marchés d'actions qui avaient le plus corrigé auparavant (comme les bourses de la périphérie européenne) ou ceux qui avaient peu participé au rebond (comme le Japon ou la Chine) ont alors enregistré des performances nettement positives. En raison de l'élection présidentielle et du risque sur la croissance de la première économie mondiale émanant des négociations budgétaires, le dernier trimestre fut de nouveau volatil aux Etats-Unis. Cette nervosité des marchés financiers a finalement été levée par le regain d'optimisme lié à la résolution de la problématique dite du « fiscal cliff », et un rallye de fin d'année s'est imposé.

Monde : Performance des principaux indices boursiers (retraités en Euro)



Au niveau des marchés obligataires, les engagements des banques centrales en faveur d'une poursuite de leurs programmes d'assouplissement monétaire ont permis aux marchés du crédit de dégager une nouvelle fois d'intéressantes performances. Quant aux obligations étatiques, le début de l'année fut extrêmement turbulent en raison des fortes craintes de fragmentation de la zone euro. Les valeurs considérées comme refuges, à l'image du « Bund » ou des « Treasuries », ont été les principaux bénéficiaires de ces incertitudes alors que les primes de risque sur les emprunts d'Etat de la périphérie de la zone euro se sont considérablement accrues. Les actions et déclarations du président de la BCE ont finalement permis d'inverser la donne en fin d'année.

Sur le marché des changes, l'année écoulée a réservé maintes surprises pour les cambistes. L'euro, sous pression au cours de la première moitié de l'année et dont la survie, dans sa forme actuelle, semblait menacée, s'est largement rattrapé au cours du second semestre. Le yen japonais a, inversement, violemment décroché à la suite de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau leadership politique fermement résolu à implémenter une politique d'affaiblissement conséquente de la devise afin de combattre la déflation et de dynamiser une économie languissante. Quant au franc suisse, longtemps recherché pour ses qualités de devise refuge, mais dont l'appréciation avait été limitée suite à l'intervention de la Banque nationale suisse en 2011, il s'est à nouveau déprécié une fois écarté le risque systémique dans la zone euro.

Les matières premières ont connu un début d'année plutôt favorable avec un impressionnant rebond des matières premières cycliques. En revanche, les incertitudes politiques européennes ont influencé les prévisions de croissance économique mondiale et ont pesé lourdement sur les prix au second trimestre. Comme pour la plupart des actifs risqués, le retour à la hausse de ces prix est intervenu vers le milieu de l'année. Toutefois, l'expansion monétaire généralisée et les actions des banques centrales à travers le monde entier n'ont plus eu les effets positifs attendus sur les métaux précieux.

En conclusion, l'année 2012 a été une année de rupture au niveau politique et économique, avec des signaux forts dans la plupart des grandes économies mondiales destinés à restaurer la confiance des acteurs économiques. Au niveau des actifs financiers contributeurs de performance, l'année a été marquée par la quête de sécurité puis de rendement, celle-ci débouchant sur un passage de témoin de la part des investisseurs, certes partiel mais bien réel, des obligations souveraines et « Investment Grade » vers les obligations dites « High Yield », les obligations émergentes et les actions ; l'environnement monétaire demeure quant à lui caractérisé par des tensions persistantes au niveau de la valorisation des devises.

Notre développement

A l'instar du Groupe Edmond de Rothschild, la Banque a connu de profonds changements au cours de l'année 2012. L'élaboration du plan stratégique du Groupe a mobilisé beaucoup d'énergie et les collaborateurs de la Banque se sont largement investis dans la mise en œuvre de la nouvelle dynamique insufflée par le nouveau CEO du Groupe, Christophe de Backer.

La gouvernance opérationnelle de la Banque a aussi été profondément adaptée au cours de l'exercice avec l'élargissement de son Comité Exécutif en début d'année et le départ de Frédéric Otto après 14 années passées à œuvrer au développement de la Banque. Grand spécialiste de la clientèle privée haut de gamme au sein de la Banque depuis plus de 15 ans, Marc Ambrosien s'est vu confier les fonctions de Directeur Général en novembre 2012 et il s'inscrit totalement dans la continuité du passé et dans la logique de Groupe qui conjugue synergies, effets de levier groupe et expertises partagées.

Cette réorganisation profonde du Groupe Edmond de Rothschild et de la Banque n'a nullement détourné les équipes de leur mission et la Banque a poursuivi ses efforts de développement dans un contexte économique pour le moins instable et en dépit d'une pression réglementaire accrue et d'une performance de gestion en demi-teinte. Ses collaborateurs ont su consolider les

relations d'affaires établies et poser les jalons de la croissance de demain dans l'ensemble de ses métiers. Les avoirs de la clientèle ont été maintenus à leur plus haut niveau historique et l'accompagnement de la clientèle (HNWI ou institutionnels sophistiqués), l'écoute attentive, le conseil, le service sur mesure sont restés la préoccupation centrale des collaborateurs.

Notre ancrage à Luxembourg, au sein d'un pays jouissant d'une grande stabilité politique et d'un grand pragmatisme de ses décideurs et sur sa place financière qui reste la première place de la zone euro en matière de véhicules d'investissement, constitue assurément un atout indéniable pour notre développement. La place de Luxembourg dispose de tout l'arsenal juridique et fiscal européen, notamment en termes de libre prestation de service au sein de l'Union Européenne.

Principalement basées à Luxembourg, nos activités s'ouvrent naturellement à l'international au travers nos implantations étrangères ou des démarches en libre prestation de services. Notre expansion à l'international se poursuit notamment au travers des activités de nos succursales (Belgique, Espagne, Portugal et Italie) et de nos bureaux de représentation (Tel Aviv, Bratislava et Prague) et nos clients et prospects bénéficient ainsi des expertises présentes au sein du Groupe.

C'est dans ce contexte que notre activité a permis de dégager un résultat net de EUR 33.927.430.

Commentaires sur nos comptes annuels

La lecture de nos comptes annuels préparés selon les principes comptables généralement admis dans le secteur bancaire au Grand-Duché de Luxembourg met en évidence la santé financière de notre établissement.

Bilan

Au 31 décembre 2012, le total du bilan atteint EUR 4.732 millions, en hausse de 11 % par rapport au 31 décembre 2011. Cette évolution trouve principalement son origine dans l'augmentation des dépôts en espèces de la clientèle.

A l'actif, les créances sur les banques centrales augmentent de EUR 221.720.181 (13 %) de même que les créances sur les autres établissements de crédit qui progressent de EUR 152.801.889 (8 %). Il est à noter que ces dernières sont sécurisées à concurrence de 89 % au travers d'opérations de *reverse repos*.

Au passif, les *dettes envers la clientèle* qui regroupent les comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme ou à préavis s'élèvent à EUR 4.176 millions, en hausse de 17 % par rapport au 31 décembre 2011. Quant aux provisions, elles s'affichent en baisse de 22 % d'un exercice à l'autre.

Hors bilan, les garanties et engagements sont globalement stables à EUR 499.834.610 (+0,5 %).

Résultats

Les produits

Les produits d'intérêts atteignent EUR 15.094.084 au 31 décembre 2012, en baisse très sensible (-48 %) par rapport à l'exercice précédent sous l'effet des taux d'intérêt historiquement bas.

Les commissions perçues diminuent, quant à elles, de 13 %, pour atteindre EUR 171.211.957, baisse principalement due à la diminution des commissions de gestion sur les actifs gérés non déposés.

Les autres produits d'exploitation sont principalement constitués de reprises de provisions pour salaires à payer et d'un remboursement TVA de l'administration des contributions.

Les charges

Les charges d'exploitation, constituées principalement de frais de personnel et d'autres frais administratifs, diminuent de 9 % à EUR 142.183.972.

Résultat net

Le résultat net de la Banque atteint quant à lui EUR 33.927.430, en baisse de 11 % par rapport à l'exercice précédent.

Chiffres-clés	2012 EUR	2011 EUR	2012 / 2011 %
Bilan en millions d'euros			
Fonds propres après répartition (fonds pour risques bancaires généraux et postes spéciaux avec une quote-part de réserves non inclus)	185	183	1 %
Total du Bilan avant répartition	4.732	4.253	11 %
Compte de résultat en millions d'euros			
Résultat des opérations d'intérêt	11	22	-50 %
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	133	147	-10 %
Résultat provenant d'opérations financières	19	19	-
Résultat de valeurs mobilières	7	10	-30 %
Autres produits d'exploitation	17	13	31 %
Charges d'exploitation (frais de personnel, autres frais généraux et autres charges d'administration)	142	156	-9 %
Bénéfice de l'exercice (après impôts, provisions et amortissements)	34	38	-11 %
Effectif en fin d'année (succursales incluses)	807	788	2 %
Rentabilité			
Rendement des fonds propres (en %) bénéfice après impôts (provision forfaitaire et provisions exceptionnelles non incluses) / moyenne des fonds propres après répartition	19 %	22 %	

Objectifs et stratégies en matière de gestion des risques

La gestion des risques de la Banque s'inscrit rigoureusement dans le cadre des politiques de risques définies au niveau du Groupe par sa société-mère. Conformément à cette politique, la Banque assure une gestion des risques à travers un ensemble de principes, une structure organisationnelle, des limites et des processus étroitement liés aux activités de la Banque et à la nature des risques.

A la demande de la Banque, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a approuvé l'exemption totale des risques pris sur le groupe Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., Genève, dans le cadre du calcul des limites de grands risques, conformément à la partie XVI, point 24 de la circulaire 06/273 telle que modifiée.

Une information plus complète sur les objectifs et stratégie en matière de gestion des risques auxquels la Banque est confrontée est développée en note 3 de l'Annexe aux comptes annuels.

Événements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun autre événement susceptible d'influencer la profitabilité de la Banque ou d'augmenter son exposition aux risques ne s'est produit depuis la clôture de l'exercice 2012.

Perspectives

Comme déjà constaté l'an dernier, la clientèle reste prudente et privilégie la sécurité au rendement. La relative bonne performance des marchés couplée à des taux d'intérêt très bas laisse cependant à penser que l'année 2013 pourrait être marquée par un retour de la clientèle sur les marchés d'actifs.

La nouvelle gouvernance opérationnelle qui doit permettre d'assurer le développement des activités du Groupe Edmond de Rothschild et de la Banque à Luxembourg est désormais en place. Fidèle à nos valeurs, nous abordons l'année 2013 avec confiance, détermination et ambitions. Nous restons cependant réalistes quant à la fragilité de l'environnement économique et financier et à l'impérieuse nécessité de poursuivre nos efforts de rationalisation.

Approbation des comptes annuels et proposition de répartition du solde disponible

Nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice 2012 ainsi que notre proposition d'affectation du solde disponible, en accord avec le rapport de notre réviseur externe.

	EUR
Le bénéfice net de l'exercice 2012 s'élève à	33.927.430
Auquel s'ajoute le solde du report de l'exercice précédent	18.000.000
soit un solde disponible de	51.927.430

que nous proposons d'affecter de la manière suivante :

Réserve spécifique bloquée pour une période de cinq ans représentant cinq fois l'impôt sur la fortune	8.262.000
Réserves disponibles	12.494.205
Distribution d'un dividende de EUR 1.693 par action	25.396.693
Report à nouveau	5.774.532
Total	51.927.430

Direction et personnel

Nous tenons à féliciter la Direction et l'ensemble des collaborateurs de la Banque, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, pour les résultats obtenus et à remercier notre fidèle Clientèle pour la confiance qu'elle nous témoigne d'année en année.

Luxembourg, le 28 février 2013
Le Conseil d'Administration

Eléments financiers 2012

30	Rapport du Réviseur d'entreprises
32	Bilan au 31 décembre 2012
34	Hors bilan au 31 décembre 2012
35	Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012



Rapport du Réviseur d'entreprises

au Conseil d'Administration de
Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par le Conseil d'Administration du 29 mars 2012, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques

que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Banque Privée Edmond de Rothschild Europe au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Luxembourg, le 28 mars 2013
Réviseur d'entreprises
Représentée par Rima Adas

Eléments financiers 2012

Bilan au 31 décembre 2012

Actif		2012 EUR	2011 EUR
	Note(s)		
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	5	478.654.266	657.336.038
Créances sur les établissements de crédit	6.2	195.380.688	274.244.337
- à vue		3.326.733.997	2.695.068.459
- autres créances			
		3.522.114.685	2.969.312.796
Créances sur la clientèle	6.2	651.255.910	546.278.366
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	7.1.1, 7.2	5.289	12.649
- des émetteurs publics		2.088.288	1.990.949
- d'autres émetteurs			
		2.093.577	2.003.598
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	7.1.1, 7.1.2	4.012.785	4.086.601
Participations	6.1, 7.1.2, 8	6.365.789	6.353.948
Parts dans des entreprises liées	6.1, 7.1.2, 8	6.740.922	7.314.990
Actifs corporels	8	29.877.445	30.819.601
Autres actifs	10	222.397	684.701
Comptes de régularisation		30.845.779	28.736.130
Total de l'actif	9	4.732.183.555	4.252.926.769

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

Passif		2012 EUR	2011 EUR
	Note(s)		
Dettes envers les établissements de crédit	6.2		
- à vue		129.249.694	128.522.558
- à terme ou à préavis		116.660.413	238.731.931
		245.910.107	367.254.489
Dettes envers la clientèle	6.2		
- autres dettes			
- à vue		3.971.071.754	3.239.419.992
- à terme ou à préavis		204.811.893	327.872.643
		4.175.883.647	3.567.292.635
Autres passifs	11	13.976.521	10.932.095
Comptes de régularisation		10.050.074	13.341.020
Provisions			
- provisions pour impôts		11.598.422	8.550.581
- autres provisions	12, 21	45.247.437	64.308.839
		56.845.859	72.859.420
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	13	1.277.321	1.277.321
Fonds pour risques bancaires généraux		17.939.702	18.200.202
Capital souscrit	14, 17	31.500.000	31.500.000
Réserves	15, 16, 17	126.872.894	114.332.506
Résultats reportés	17	18.000.000	17.785.895
Résultat de l'exercice	17	33.927.430	38.151.186
Total du passif	9	4.732.183.555	4.252.926.769

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

Hors bilan au 31 décembre 2012

		2012 EUR	2011 EUR
	Note(s)		
Passifs éventuels	18	70.985.613	77.548.969
- dont : cautionnements et actifs donnés en garantie		70.985.613	77.548.969
Engagements	19	428.848.997	419.942.666
Opérations fiduciaires		1.503.453.348	2.656.551.121

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012

		2012 EUR	2011 EUR
	Note(s)		
Intérêts et produits assimilés		15.094.084	29.135.242
- dont : sur valeurs mobilières à revenu fixe		26.477	15.447
Intérêts et charges assimilées		(4.166.300)	(7.596.708)
Revenus de valeurs mobilières			
- revenus de participations		130.278	192.583
- revenus de parts dans les entreprises liées		7.194.940	9.927.655
Commissions perçues		171.211.957	196.868.867
Commissions versées		(38.463.347)	(49.489.445)
Résultat provenant d'opérations financières		18.500.597	18.511.901
Autres produits d'exploitation	23	17.491.913	12.724.244
Frais généraux administratifs		(139.985.856)	(152.552.740)
- frais de personnel	26, 27	(96.291.298)	(100.213.795)
dont : salaires et traitements		(78.503.858)	(83.411.050)
charges sociales		(14.000.593)	(13.020.108)
dont celles couvrant les pensions		(10.946.266)	(10.214.032)
- autres frais administratifs		(43.694.558)	(52.338.945)
Corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels	8	(6.612.044)	(6.924.850)
Autres charges d'exploitation	24	(2.198.116)	(3.095.342)
Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements	25	(262.435)	(448.274)
Reprises de corrections de valeur sur créances et sur provisions pour passifs éventuels et pour engagements		207.255	245.366
Dotations aux fonds pour risques bancaires généraux		-	(3.000.000)
Produits provenant de la dissolution de montants inscrits au fonds pour risques bancaires généraux		260.500	-
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires		(4.321.850)	(6.192.053)
Résultat provenant des activités ordinaires, après impôts		34.081.576	38.306.446
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		(154.146)	(155.260)
Résultat de l'exercice		33.927.430	38.151.186

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.



Annexe aux comptes annuels



Annexe aux comptes annuels

au 31 décembre 2012

Note 1 - Généralités

La société a été créée par acte notarié le 19 février 1982 sous la dénomination de Compagnie Privée de Finance S.A.. La société était alors un établissement financier non bancaire.

Par Assemblée Générale extraordinaire du 24 octobre 1988, les actionnaires ont pris la décision de modifier l'objet social afin de le conformer à celui d'un établissement de crédit ; la dénomination de la société est devenue « Banque Edmond de Rothschild Luxembourg ».

Depuis cette date, la société est agréée auprès du Ministère du Trésor pour exercer l'activité d'établissement de crédit au Grand-Duché du Luxembourg.

Le 20 juin 1989, la dénomination sociale est devenue Banque de Gestion Edmond de Rothschild Luxembourg.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 31 mai 1999 a approuvé l'apport en nature consistant en l'universalité de la situation active et passive de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., succursale de Luxembourg à Banque de Gestion Edmond de Rothschild Luxembourg. L'apport a été fait sur base de la situation patrimoniale de la succursale au 1^{er} janvier 1999.

L'Assemblée Générale du 24 mars 2003 a décidé de changer la dénomination en Banque Privée Edmond de Rothschild Europe ci-après la « Banque ». Elle a décidé en date du 21 décembre 2011 de fixer la date statutaire de l'Assemblée Générale au quatrième mardi du mois d'avril de chaque année.

Quatre succursales sont actuellement établies à l'étranger, en Espagne, au Portugal, en Belgique et en Italie, ayant été ouvertes respectivement les 6 octobre 2000, 18 octobre 2000, 12 février 2003 et 1^{er} mars 2007. Par ailleurs, trois bureaux de représentation sont établis à Tel Aviv, Bratislava et Prague.

Note 2 - Principales méthodes comptables

2.1 Base de présentation

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis dans le secteur bancaire au Grand-Duché du Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et la Commission de Surveillance du Secteur Financier, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La Banque est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2012. Par conséquent, en conformité avec la loi du 17 juin 1992, ces comptes ont été présentés sur une base non consolidée pour appréciation par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle.

2.2 Conversion des devises étrangères

La Banque a son capital libellé en euros (EUR) et présente ses comptes annuels dans cette devise.

La Banque utilise la méthode de la comptabilité plurimonnaire qui consiste à enregistrer toutes les transactions en devises autres que celle du capital dans la ou les monnaies de ces transactions. Les produits et charges sont convertis en devise du capital aux cours de change en vigueur à la date de la transaction.

2.2.1 Opérations au comptant

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie du capital aux cours moyens au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les opérations en devises étrangères au comptant non encore dénouées sont converties dans la monnaie du capital aux cours au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

2.2.2 Opérations à terme

Les opérations en devises étrangères à terme non encore dénouées sont converties dans la monnaie du capital aux cours à terme pour l'échéance restant à courir à la date de clôture du bilan.

2.2.3 Gains et pertes de change

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant non couverts à terme sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Les pertes de change enregistrées sur les opérations à terme non couvertes sont comptabilisées dans les comptes de profits et pertes.

Pour les opérations à terme non couvertes, les résultats d'évaluation négatifs se compensent avec les résultats d'évaluation positifs constatés antérieurement. Une provision est constituée pour couvrir les pertes restantes.

2.3 Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition diminué des remboursements éventuels ainsi que des corrections de valeur.

La politique de la Banque est d'établir, selon les circonstances et pour les montants déterminés par les organes responsables, des provisions spécifiques pour créances douteuses. La Banque a également constitué des provisions forfaitaires en franchise d'impôts. Ces provisions sont déduites des postes d'actif concernés.

2.4 Evaluation des valeurs mobilières

Pour les besoins d'évaluation, la Banque a réparti ses valeurs mobilières en trois catégories de portefeuille-titres :

2.4.1 Portefeuille des immobilisations financières

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe qui ont été acquises avec l'intention de les garder jusqu'à leur échéance. L'agio résultant de leur acquisition à un prix supérieur au prix de remboursement est amorti prorata temporis jusqu'à la date d'échéance des titres. Les valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières et répondant aux conditions fixées par l'autorité de contrôle, sont évaluées à leur prix d'acquisition. Les autres valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

Il comprend également les participations et les parts dans les entreprises liées ayant le caractère d'immobilisé. Ces titres, destinés à servir de façon durable à l'activité de la Banque, sont évalués au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2.4.2 Portefeuille de négociation

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe et variable qui sont acquises dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance. Ce sont des titres qui sont négociables sur un marché dont la liquidité peut être considérée comme assurée, et dont les prix de marché sont constamment accessibles aux tiers.

Les titres du portefeuille de négociation figurent au bilan au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur de marché.

2.4.3 Portefeuille de placement

Le portefeuille de placement est composé de valeurs mobilières acquises dans un but de placement ou rendement. Ce portefeuille comprend les valeurs mobilières non comprises dans les deux autres catégories et est évalué au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur de marché. Le coût d'acquisition est déterminé sur base du coût moyen pondéré.

2.5 Actifs immobilisés autres que les immobilisations financières

Les actifs immobilisés autres que les immobilisations financières sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition des actifs immobilisés dont l'utilisation est limitée dans le temps est diminué des corrections de valeur calculées de manière à amortir systématiquement la valeur de ces éléments sur leur durée d'utilisation estimée.

En cas de dépréciation durable, les éléments immobilisés dont l'utilisation est ou non limitée dans le temps font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.6 Actifs corporels

Les actifs corporels sont utilisés par la Banque dans le cadre de ses opérations. Les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés. L'amortissement est calculé linéairement sur la durée de vie estimée de l'actif. Les taux utilisés sont les suivants :

Taux d'amortissement	%
Immeubles	1,5
Aménagements des bâtiments	10 - 33
Matériel et mobilier de bureau	10 - 25
Matériel informatique	20 - 33
Voitures	20 - 33

2.7 Actifs incorporels

Les frais d'établissement sont amortis linéairement sur 5 ans.

2.8 Provision pour actifs à risques

La politique de la Banque consiste à constituer, en accord avec les dispositions de la législation luxembourgeoise, une provision forfaitaire pour actifs à risques. La provision forfaitaire calculée sur des postes du bilan est déduite des postes de l'actif concernés. La provision forfaitaire calculée sur des postes du hors bilan est inscrite sous le poste « Provisions : autres provisions ».

2.9 Fonds pour risques bancaires généraux

La Banque a créé un fonds pour risques bancaires généraux dans le but de couvrir des risques particuliers inhérents aux opérations bancaires. Les affectations au fonds sont effectuées à partir des bénéfices après impôts mais avant détermination du bénéfice net et ne sont sujettes à aucune limite quantitative.

2.10 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur montant de remboursement.

2.11 Instruments financiers dérivés

La Banque conclut à des fins de couverture des opérations de change à terme. Les gains et pertes sont étalés sur la même période que les résultats provenant de l'élément couvert.

Note 3 - Objectifs et stratégies en matière de gestion des risques

3.1 Préambule

Les principes développés ci-après font l'objet d'une analyse plus détaillée dans le document « Pilier III de Bâle II – 2011 » disponible sur le site interne de la Banque www.bpere.eu.

La politique de gestion des risques et d'adéquation des fonds propres de la Banque s'inscrit rigoureusement dans le cadre des politiques de risques et de fonds propres définies au niveau du Groupe.

Conformément à cette politique, la Banque assure la gestion des risques et l'adéquation des fonds propres à travers un cadre exhaustif de principes, une structure organisationnelle, des limites et des processus étroitement liés aux activités de la Banque et à la nature des risques auxquels elle est ou pourrait être exposée.

3.2 Le risque de crédit et de contrepartie

En matière de risque de crédit et de contrepartie, la Banque applique la politique de crédit du Groupe qui, outre les modalités de décision de crédit, définit les règles encadrant le risque sectoriel et le risque pays.

Des procédures et des limites de compétences règlent l'octroi de tout crédit. La qualité des débiteurs et des garanties obtenues est analysée selon des critères objectifs.

L'exposition au risque sur les différentes contreparties de la Banque est matérialisée par la mise en place de limites d'autorisations fixées en concertation avec sa société mère ; elle peut être réduite par l'obtention de garanties et de conventions de compensation.

La politique de la Banque en matière de risque de pays est en principe de ne pas entretenir de relations actives avec des correspondants, dépositaires ou débiteurs dans des pays à risque. Si de tels risques devaient apparaître, elle les évaluerait et les provisionnerait selon des critères définis.

3.3 Les risques de marché

Les risques de marché se définissent comme les risques liés aux variations de taux, de change ou de prix et à l'illiquidité des actifs pouvant entraîner des problèmes de refinancement.

L'activité de trésorerie de la Banque est encadrée par un ensemble de limites qui sont variables selon les devises traitées et les instruments financiers utilisés. Chacune de ces limites fait l'objet d'un contrôle quotidien.

3.4 Le risque de liquidité

Le risque de liquidité peut être défini comme le risque que la Banque ne puisse faire face aux obligations qui lui sont échues parce que sa capacité de financement ne le lui permet pas. Il couvre aussi les pertes potentielles liées aux emprunts réalisés à des taux d'intérêt élevés ou à l'investissement de fonds à des taux inférieurs au marché.

Au niveau des exigences réglementaires luxembourgeoises en la matière, la Banque a toujours largement dépassé le minimum fixé de 30 %. Ce ratio est suivi régulièrement par le Comité Exécutif en relation avec le département Trésorerie.

3.5 Les risques opérationnels

L'activité de la Banque est centrée sur une activité bancaire traditionnelle, maîtrisée par son personnel et contrôlée par le Comité Exécutif.

Dans le but de réduire ses risques, la Banque a mis en place un processus organisationnel comprenant notamment des outils et procédures internes régissant les activités exercées, un système de responsabilités hiérarchiques au niveau de chaque service, un système informatique prévoyant la séparation des fonctions et le contrôle des tâches et un département de contrôle interne rapportant directement au Comité Exécutif.

La Banque a aussi mis en place un plan de continuité visant à lui permettre la continuation des opérations en toutes circonstances. Un back-up du système informatique est mis en place afin de pouvoir reprendre le cours normal de ses affaires dans de brefs délais en cas de grandes difficultés.

3.6 Les risques de marché et sur instruments financiers

La Banque achète et vend, au travers de son réseau de correspondants, des instruments financiers ou des devises sur des marchés organisés et de gré à gré. Elle est essentiellement active en qualité de commissionnaire ou d'agent pour le compte de ses clients. Les positions pour compte propre font l'objet de lignes accordées par le Conseil d'Administration.

3.7 Les risques de variation de taux d'intérêts et de taux de change

L'activité principale sur instruments financiers est liée principalement à des opérations de couverture pour le compte essentiellement de sa clientèle, la Banque n'étant pas active dans le domaine du trading pour compte propre.

En matière de placements/dépôts, la ligne de conduite de la Banque est de rechercher au maximum une concordance parfaite tant au niveau des devises qu'au niveau des échéances. La règle est que les dépôts de la clientèle sont automatiquement remplacés sur le marché à des échéances et dans des devises identiques, au taux du marché, déduction faite de la marge de la Banque. Le suivi de cette marge est effectué mensuellement par le Comité Exécutif.

La politique de la Banque en matière de change est de limiter le maintien des positions ouvertes. Des limites globales par devises « intra day » et « overnight » sont fixées. Elles font l'objet d'un suivi constant, ainsi que d'une information régulière au Comité Exécutif.

Note 4 - Instruments financiers

4.1 Analyse des instruments financiers

4.1.1 Informations sur les instruments financiers primaires

Le tableau ci-après fournit des informations sur le niveau d'activité en instruments financiers primaires de la Banque en valeur comptable, ventilées en fonction de la durée de vie résiduelle. En outre, le tableau indique la juste valeur totale des instruments détenus à des fins de négociation lorsqu'elle diffère substantiellement de la valeur à laquelle ces instruments sont inscrits dans les comptes.

Par « juste valeur » on entend la valeur à laquelle un actif pourrait être échangé ou un passif réglé dans le cadre d'une transaction ordinaire conclue dans des conditions normales entre des parties compétentes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté, exception faite des ventes forcées ou des ventes effectuées dans le cadre d'une liquidation.

4.1.1.1 Analyse des instruments financiers - Instruments financiers primaires (en valeur comptable - EUR milliers) au 31 décembre 2012

Instruments financiers primaires au 31 décembre 2012 (en valeur comptable EUR milliers)	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an à 5 ans	> 5 ans	Sans maturité	Total
Catégorie d'instruments (actifs financiers)						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	478.654	-	-	-	-	478.654
Créances sur les établissements de crédit	3.511.391	10.724	-	-	-	3.522.115
Créances sur la clientèle	519.314	131.942	-	-	-	651.256
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe (*)	5	2	2.084	2	-	2.093
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable (**)	-	-	-	-	4.013	4.013
Participations	-	-	-	-	6.366	6.366
Parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	6.741	6.741
Total des actifs financiers	4.509.364	142.668	2.084	2	17.120	4.671.238
Actifs non financiers						60.946
Total des actifs						4.732.184
Catégorie d'instruments (passifs financiers)						
Dettes envers les établissements de crédit						
- à vue	129.250	-	-	-	-	129.250
- à terme ou à préavis	101.622	15.038	-	-	-	116.660
Dettes envers la clientèle						
- autres dettes						
- à vue	3.971.072	-	-	-	-	3.971.072
- à terme ou à préavis	73.457	131.355	-	-	-	204.812
Total des passifs financiers	4.275.401	146.393	-	-	-	4.421.794
Passifs non financiers						310.390
Total des passifs						4.732.184

(*) La juste valeur et la valeur comptable (après provision forfaitaire) au 31 décembre 2012 des obligations du portefeuille de négociation sont respectivement de EUR 16.946 et de EUR 16.746.

(**) La juste valeur et la valeur comptable (après provision forfaitaire) des actions du portefeuille de négociation sont respectivement de EUR 1.071.180 et de EUR 905.144.

4.1.1.2 Analyse des instruments financiers - Instruments financiers primaires (en valeur comptable - EUR milliers) au 31 décembre 2011

Instruments financiers primaires au 31 décembre 2011 (en valeur comptable EUR milliers)	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an à 5 ans	> 5 ans	Sans maturité	Total
Catégorie d'instruments (actifs financiers)						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	657.336	-	-	-	-	657.336
Créances sur les établissements de crédit	2.969.313	-	-	-	-	2.969.313
Créances sur la clientèle	502.766	43.512	-	-	-	546.278
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe (*)	6	1	1.988	9	-	2.004
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable (**)	-	-	-	-	4.087	4.087
Participations	-	-	-	-	6.354	6.354
Parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	7.315	7.315
Total des actifs financiers	4.129.421	43.513	1.988	9	17.756	4.192.687
Actifs non financiers						60.240
Total des actifs						4.252.927
Catégorie d'instruments (passifs financiers)						
Dettes envers les établissements de crédit						
- à vue	128.523	-	-	-	-	128.523
- à terme ou à préavis	220.829	17.903	-	-	-	238.732
Dettes envers la clientèle						
- autres dettes						
- à vue	3.239.420	-	-	-	-	3.239.420
- à terme ou à préavis	290.076	37.797	-	-	-	327.873
Total des passifs financiers	3.878.848	55.700	-	-	-	3.934.548
Passifs non financiers						318.379
Total des passifs						4.252.927

(*) La juste valeur et la valeur comptable (après provision forfaitaire) au 31 décembre 2011 des obligations du portefeuille de négociation sont respectivement de EUR 27.179 et de EUR 26.931.

(**) La juste valeur et la valeur comptable (après provision forfaitaire) des actions du portefeuille de négociation sont respectivement de EUR 1.092.269 et de EUR 936.747.

4.1.2 Informations sur les instruments financiers dérivés

La Banque utilise uniquement des contrats de change à terme dans un but exclusif de couverture du risque d'intérêt et de change.

4.1.3 Analyse des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture

Au 31 décembre 2012, la Banque détenait les instruments financiers dérivés suivants :

en EUR milliers	<3 mois Valeur notionnelle	> 3 mois et ≤ 1 an Valeur notionnelle	> 1 et ≤ 5 ans Valeur notionnelle	> 5 ans Valeur notionnelle	Total Valeur notionnelle	Total Juste Valeur	
						Actif	Passif
Contrats de change à terme	11.436.338	813.045	-	-	12.249.383	85.141	83.496
Options de change	4.604	14.111	-	-	18.715	120	120

Au 31 décembre 2011, la Banque détenait les instruments financiers dérivés suivants :

en EUR milliers	<3 mois Valeur notionnelle	> 3 mois et ≤ 1 an Valeur notionnelle	> 1 et ≤ 5 ans Valeur notionnelle	> 5 ans Valeur notionnelle	Total Valeur notionnelle	Total Juste Valeur	
						Actif	Passif
Contrats de change à terme	12.581.480	629.224	-	-	13.210.704	211.071	209.312

Toutes les opérations sur instruments financiers dérivés sont conclues à des fins de couverture.

4.2 Risque de crédit

4.2.1 Description du risque de crédit

L'octroi de crédits ne constitue pas la vocation principale de la Banque. Elle est toutefois amenée à accorder dans le cadre de son activité des crédits lombards à ses clients OPC ou privés.

La Banque ne prend pas habituellement de risques financiers et se fait consentir des garanties de premier rang telles des nantissements d'avoirs de clients pour des montants couvrant les engagements.

4.2.2 Mesures du risque de crédit lié aux instruments financiers

Pour les instruments dérivés négociés hors bourse, la valeur comptable, c'est-à-dire la valeur notionnelle ne traduit pas le degré maximal d'exposition au risque. La Banque calcule le risque de crédit afférent aux instruments dérivés hors bourse sur la base de la méthode du risque initial conformément aux dispositions des circulaires émises par l'autorité de contrôle.

Les tableaux ci-dessous montrent le degré d'exposition au risque de crédit en fonction des montants notionnels, du montant en équivalent-risque et l'exposition nette au risque en tenant compte de sûretés éventuelles.

Risque de crédit pour instruments dérivés hors marché boursier (emploi de la méthode du risque initial) au 31 décembre 2012 :

Degré de solvabilité des contreparties	Montant notionnel* (1)	Montants en équivalent risque* (2)	Garanties (3)	Exposition nette au risque (4) = (2) - (3)
	EUR	EUR	EUR	EUR
Contrat de change à terme - pondération à 2 %	12.251.052.716	245.021.054	245.021.054	-
Options de change - pondération à 2 %	18.715.596	374.312	374.312	-

* nets d'effets de toute convention de compensation dont l'établissement est en mesure de demander l'exécution.

Risque de crédit pour instruments dérivés hors marché boursier
(emploi de la méthode du risque initial) au 31 décembre 2011 :

Degré de solvabilité des contreparties	Montant notionnel* (1)	Montants en équivalent risque* (2)	Garanties (3)	Exposition nette au risque (4) = (2) - (3)
	EUR	EUR	EUR	EUR
Contrat de change à terme - pondération à 2 %	13.202.084.350	264.041.687	264.041.687	-

* nets d'effets de toute convention de compensation dont l'établissement est en mesure de demander l'exécution.

4.3 Risque de marché

Le portefeuille de placement de la Banque est composé d'un titre FRN Rothschild Continuation Finance 2015, de parts Prifund Eurobond-A, de parts BeCapital Private Equity ainsi que d'une part Argos Funds Argonaut ne présentant pas de risque particulier.

Le portefeuille de négociation est composé principalement de parts d'OPC. Ces dernières ne présentent pas de risque particulier.

Par mesure de prudence, la Banque a enregistré dans ses comptes au 31 décembre 2012 une correction de valeur pour sa participation dans EdR Corporate Finance S.A..

Les risques de marché restants correspondent à un portefeuille de participations et de parts dans des entreprises liées dont la valeur d'évaluation est supérieure au coût d'acquisition.

Compte tenu de ce qui précède, le risque de marché pour la Banque est limité.

Note 5 - Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux

Conformément aux exigences de la Banque Centrale Européenne, la Banque Centrale du Luxembourg (ci-après « BCL ») a mis en place, à partir du 1^{er} janvier 1999, un système de réserves obligatoires auquel sont soumis tous les établissements de crédit luxembourgeois. Au 31 décembre 2012, le montant de la réserve minimale maintenue par la Banque auprès de la BCL s'élevait à EUR 33.333.994 (2011 : EUR 61.733.994).

Au 31 décembre 2012, les montants de la réserve minimale maintenue par la Banque auprès des Banques Centrales d'Espagne, du Portugal, de Belgique et d'Italie s'élevaient respectivement à EUR 372.386 (2011 : EUR 372.182), à EUR 1.438.775 (2011 : EUR 1.437.508), à EUR 2.644.604 (2011 : EUR 5.012.437) et à EUR 697.687 (2011 : EUR 2.175.062).

Note 6 - Participations et parts dans des entreprises liées

6.1 Détail des participations et parts dans des entreprises liées

Les participations et parts dans des entreprises liées détenues par la Banque se détaillent comme suit :

Nom	Siège	% de participation (3)	Valeur comptable au 31.12.2012
Participations			EUR
Société de la Bourse de Luxembourg	Luxembourg	0,06 %	20.766
ECH Investments Limited Cayman Islands	Iles Cayman	7,50 %	18.750
Cobehold S.A.	Belgique	1,39 %	6.406.759
		Valeur brute au 31.12.2012	6.446.275
		Provision forfaitaire à déduire	(80.486)
		Valeur nette au 31.12.2012	6.365.789

Nom	Siège	% de participation	Valeur comptable nette au 31.12.2012	Fonds propres (*) au 31.12.2012	Fonds propres au 31.12.2012	Résultat au 31.12.2012	Résultat au 31.12.2012
Parts dans des entreprises liées			en EUR	en devise	en EUR	en devise	en EUR
EdR Intl Fd Bermuda (**)	Bermudes	14,75 %	44.714	5.138.555	3.894.357	363.555	275.527
LCF Edmond de Rothschild Conseil	Luxembourg	99,99 %	46.834	133.799	133.799	(6.146)	(6.146)
EdR Investment Advisors	Luxembourg	99,92 %	124.900	2.287.216	2.287.216	1.333.748	1.333.748
Priadvisory Holding S.A. (**)	Suisse	100,00 %	1.988.064	10.683.197	8.849.533	6.908.504	5.722.728
Adjutoris Conseil	Luxembourg	99,68 %	30.900	376.524	376.524	283.589	283.589
LCF EdR Nikko Cordial	Japon	50,00 %	257.238	58.840.182	517.876	386.382	3.401
Immobilière du 3 Joseph II	Luxembourg	100,00 %	4.321.001	826.068	826.068	393.510	393.510
Iberian Renewable Energies GP S.à.r.l.	Luxembourg	100,00 %	12.500	97.998	97.998	(1.198)	(1.198)
EdR Corporate Finance S.A. (***)	Espagne	49,00 %	0	1.388.963	1.388.963	134.317	134.317
			Valeur nette au 31.12.2012	6.826.151			
			Provision forfaitaire à déduire	(85.229)			
			Valeur nette au 31.12.2012	6.740.922			

(*) Y compris le résultat de l'exercice 2012.

(**) Les comptes de Priadvisory Holding S.A. sont arrêtés au 30 novembre 2012.

(***) Données disponibles au 31 décembre 2011.

(****) Les comptes du 31 décembre 2012 ne sont pas audités.

6.2 Créances et dettes sur des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Le détail des créances (avant provision forfaitaire) et dettes sur des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation se présente comme suit :

	Entreprises liées 2012	Entreprises liées 2011	Entreprises avec un lien de participation 2012	Entreprises avec un lien de participation 2011
	EUR	EUR	EUR	EUR
Créances				
- créances sur les établissements de crédit	40.938.568	48.245.781	-	-
- créances sur la clientèle	7.675.777	4.710.706	-	-
Dettes				
- dettes envers les établissements de crédit	113.644.698	248.192.419	-	-
- dettes envers la clientèle	44.676.257	28.481.319	1.560.623	2.296.431

Note 7 - Valeurs mobilières

7.1 Valeurs mobilières cotées et non cotées

Les valeurs mobilières peuvent être présentées comme suit selon qu'elles sont ou non admises à la cote :

7.1.1 Valeurs mobilières cotées

	2012 EUR	2011 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe		
- émetteurs publics	5.289	12.649
- autres émetteurs	2.088.288	1.990.949
	2.093.577	2.003.598
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	93.367	88.926

7.1.2 Valeurs mobilières non cotées

	2012 EUR	2011 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	3.919.418	3.997.675
Participations	6.365.789	6.353.948
Parts dans des entreprises liées	6.740.922	7.314.990

7.2 Catégories de portefeuille des obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se répartissent comme suit :

	2012 EUR	2011 EUR
Portefeuille de placement	2.076.831	1.976.667
Portefeuille de négociation	16.746	26.931

Le portefeuille de placement est constitué d'un titre FRN Rothschild Continuation Finance 2015 dont la valeur de marché s'élève à EUR 2.103.089 au 31 décembre 2012.

Note 8 - Actif immobilisé

L'évolution de l'actif immobilisé de la Banque au cours de l'exercice a été la suivante :

	Valeur brute au début de l'exercice	Entrées	Sorties	Ecart de conversion (*)	Valeur brute à la fin de l'exercice	Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	Valeur nette à la clôture de l'exercice
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Participations	6.446.275	-	-	-	6.446.275	-	6.446.275
Parts dans les entreprises liées	7.545.036	-	-	(46.053)	7.498.893	(672.832)	6.826.151
Provision forfaitaire à déduire							(165.715)
Actifs incorporels <i>dont</i> : Frais d'établissement	303.200	-	-	-	303.200	(303.200)	-
Actifs corporels <i>dont</i> : Terrains, constructions et aménagements (**)	33.119.790	1.084.364	(131.822)	-	34.072.332	(14.977.658)	19.094.674
Installations techniques et machines	41.323.501	3.752.705	(313.964)	-	44.762.242	(38.113.324)	6.648.918
Autres installations, outillages et mobilier	22.775.900	1.585.273	(2.296.098)	-	22.065.075	(17.553.466)	4.511.609
Provision forfaitaire à déduire							(377.756)

(*) L'écart de conversion correspond à la différence entre la valeur brute au 1^{er} janvier 2012 et cette valeur brute convertie aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2012.

(**) La valeur nette des terrains et constructions utilisés dans le cadre de l'activité propre représente un montant de EUR 14.410.932 au 31 décembre 2012.

Note 9 - Actifs et passifs libellés en devises étrangères

Au 31 décembre 2012, la contrepartie en devise de comptabilisation des actifs et passifs libellés en devises étrangères s'élevait respectivement à EUR 1.900.534.231 (2011 : EUR 1.548.790.923) et EUR 1.901.699.255 (2011 : EUR 1.656.567.895).

Note 10 - Autres actifs

Au 31 décembre 2012, ce poste était principalement constitué de valeurs à recevoir à court terme.

Note 11 - Autres passifs

Au 31 décembre 2012, ce poste était principalement constitué de dettes pour charges sociales, de retenues à la source à payer et de TVA à payer (EUR 13.678.688).

Note 12 - Autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit :

	2012 EUR	2011 EUR
Provisions pour salaires et primes à payer	23.791.114	40.424.637
Provisions pour risques liés aux activités de gestion et d'administration des OPC	7.721.000	7.721.000
Provisions pour risques spécifiques et gestion opérationnelle	6.470.714	8.844.877
Provision AGDL	6.742.872	6.671.655
Provision forfaitaire sur postes du hors bilan (voir note 2.8)	521.737	646.670
	45.247.437	64.308.839

Note 13 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

La plus-value constituée en vertu des articles 53, 54 et 54bis de la loi concernant l'impôt sur le revenu correspond à la plus-value réalisée en 2002 sur la vente des titres de LCF Rothschild PriFund Conseil S.A..

Note 14 - Capital social

Le capital social s'élève à EUR 31.500.000 et est représenté par 15.001 actions entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale.

Note 15 - Réserve légale

Conformément à la loi luxembourgeoise, la Banque doit annuellement affecter à la réserve légale un montant équivalent à 5 % du bénéfice net de l'exercice jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10 % du capital souscrit, plafond qui a été atteint en 2003. La distribution de la réserve légale n'est pas permise. La réserve légale est entièrement constituée.

Note 16 - Autres réserves

En accord avec la législation fiscale en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2002, la Banque a réduit sa charge d'impôt sur la Fortune (IF) dans la limite de la charge d'impôt sur le Revenu des Collectivités de l'année (IRC) avant imputation des crédits d'impôts. Afin de se conformer à la législation, la Banque a décidé d'affecter à un poste de réserves indisponibles, un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'IF.

Note 17 - Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Situation au 31 décembre 2011	31.500.000	3.150.000	111.182.506	17.785.895	38.151.186	201.769.587
Attribution aux autres réserves	-	-	15.045.555	-	(15.045.555)	-
Dividendes distribués	-	-	(2.505.167)	-	(22.891.526)	(25.396.693)
Attribution aux résultats reportés	-	-	-	214.105	(214.105)	-
Résultat au 31 décembre 2012	-	-	-	-	33.927.430	33.927.430
Situation au 31 décembre 2012	31.500.000	3.150.000	123.722.894	18.000.000	33.927.430	210.300.324

L'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 24 avril 2012 a décidé la distribution d'un dividende de EUR 22.891.526. L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires du 12 octobre 2012 a décidé de verser un dividende supplémentaire au titre de l'exercice 2011 de EUR 2.505.167.

Note 18 - Passifs éventuels

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Banque était engagée dans les opérations de hors bilan suivantes :

	2012 EUR	2011 EUR
Garanties et autres substituts directs de crédit	70.985.613	77.548.969

Note 19 - Engagements hors bilan

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Banque était engagée dans le type d'opérations suivantes :

	2012 EUR	2011 EUR
Crédits confirmés non utilisés	428.848.997	419.942.666

Note 20 - Opérations à terme non dénouées

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Banque était engagée dans les opérations de hors bilan suivantes :

	2012 EUR	2011 EUR
Opérations liées aux taux de change - opérations de change à terme	12.268.098.177	13.210.704.004

Ces opérations sont conclues uniquement pour des besoins de couverture d'opérations passées pour le compte de la clientèle de la Banque.

Note 21 - Système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des investisseurs

Tous les établissements de crédit au Luxembourg sont membres de l'association sans but lucratif « Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg » (AGDL).

L'objet exclusif de l'AGDL est l'établissement d'un système de garantie mutuelle des dépôts en argent et des créances résultant d'opérations d'investissement effectués par des personnes physiques auprès de membres de l'AGDL, sans distinction de nationalité ou de résidence, par des sociétés relevant du droit luxembourgeois ou du droit d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, d'une dimension telle qu'elles sont autorisées à établir un bilan abrégé conformément à la loi, ainsi que par des sociétés de dimension comparable relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union Européenne.

L'AGDL rembourse au déposant le montant de ses dépôts en argent garantis et à l'investisseur le montant de sa créance garantie avec un maximum fixé à la contre-valeur en toutes monnaies de EUR 100.000 par dépôt en argent garanti et de EUR 20.000 par créance garantie résultant d'opérations d'investissement autre que celles portant sur un dépôt en argent.

Au cours de l'exercice 2012, la Banque a doté cette provision pour un montant de EUR 71.218 correspondant aux remboursements reçus au courant de l'année et comptabilisés dans le poste « Autres produits d'exploitation » du compte de résultat. La Banque ne considère pas les montants payés à l'AGDL lors d'exercices antérieurs comme recouvrables au 31 décembre 2012 et par conséquent aucune créance n'a été enregistrée à cet égard.

Note 22 - Services de gestion et de représentation

La Banque fournit à des tiers des services de gestion et de représentation dans les domaines suivants :

- Gestion et conseil en gestion de patrimoine ;
- Conservation et administration de valeurs mobilières pour des fonds et des institutionnels ;
- Représentation fiduciaire ;
- Fonction d'agent.

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Ce poste est constitué principalement d'une reprise de provisions pour salaires et primes à payer et d'un remboursement de l'administration des contributions relatif à la TVA.

Note 24 - Autres charges d'exploitation

Ce poste est principalement constitué de dotations de provisions pour litiges et de gestes commerciaux et pertes opérationnelles survenues au cours de l'exercice 2012.

Note 25 - Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements

Le solde de ce poste est composé principalement d'intérêts réservés.

Note 26 - Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel de la Banque, employés en moyenne au cours des exercices 2011 et 2012, s'est élevé à :

	2012 Nombre de personnes	2011 Nombre de personnes
Direction	75	85
Cadres	155	224
Employés	573	466
	803	775

Note 27 - Rémunérations accordées aux membres des organes dirigeants

Elles peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2012 :

	Rémunérations 2012 EUR	Rémunérations 2011 EUR
Administrateurs	756.233	675.000
Direction	17.514.907	18.000.510
	18.271.140	18.675.510

Note 28 - Crédits et avances accordés aux membres des organes dirigeants

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2012 :

	2012 EUR	2011 EUR
Crédits	1.560.000	3.882.500
Garanties bancaires	396.500	854.880
	1.956.500	4.737.380

Note 29 - Pension

Avec effet au 1^{er} janvier 1986, la Banque a instauré en faveur de l'ensemble de son personnel un régime complémentaire de pension à contributions définies. Ce régime a été modifié afin de le rendre conforme à la loi du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pension.

Depuis l'exercice 2003, le fonds de pension du personnel est transféré à une société d'assurances externe agréée au Grand-Duché du Luxembourg.

Note 30 - Honoraires du réviseur d'entreprises

Les honoraires du réviseur d'entreprises de la Banque pour l'année 2012 se présentent comme suit :

	2012 EUR	2011 EUR
Contrôle légal des comptes annuels	439.495	435.000
Autres services d'assurance	198.412	136.000
Services fiscaux	247.883	333.035
Autres	187.233	171.811
	1.073.023	1.075.846

Note 31 - Informations relatives aux sociétés consolidées

Les comptes annuels de la Banque sont inclus dans les comptes consolidés de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., Genève, qui constitue l'ensemble le plus petit et le plus grand d'entreprises dont la Banque fait partie en tant que filiale, et dont les comptes consolidés sont disponibles au siège de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., Genève – 18, rue de Hesse – Genève.

Adresses

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Siège

Luxembourg
Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Tél. : (+352) 24 88 1
Fax : (+352) 24 88 82 22
www.edmond-de-rothschild.eu

Filiales

Luxembourg
Adjutoris Conseil
18, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 26 23 92
Fax : (+352) 26 26 23 94

Edmond de Rothschild Investment Advisors
(EdRIA)
16, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Tél. : (+352) 24 88 27 32
Fax : (+352) 24 88 84 02

A l'étranger

Succursales

Belgique
Siège de Bruxelles
Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
Avenue Louise 480 Bte 16A
1050 Bruxelles
Tél. : (+32) 2 645 57 57
Fax : (+32) 2 645 57 20
www.edmond-de-rothschild.be

Agence d'Anvers
Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
Frankrijklei 103
2000 Antwerpen
Tél. : (+32) 3 212 21 11
Fax : (+32) 3 212 21 22
www.edmond-de-rothschild.be

Agence de Liège
Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
Quai de Rome 56
4000 Liège
Tél. : (+32) 4 234 95 95
Fax : (+32) 4 234 95 75
www.edmond-de-rothschild.be

Espagne

Siège de Madrid
Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
Paseo de la Castellana 55
28046 Madrid
Tél. : (+34) 91 364 66 00
Fax : (+34) 91 364 66 63
www.edmond-de-rothschild.es

Agence de Barcelone
Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
Josep Bertrand 11
08021 Barcelone
Tél. : (+34) 93 362 30 00
Fax : (+34) 93 362 30 50
www.edmond-de-rothschild.es

Italie

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
Via Ulrico Hoepli, 7
20121 Milan
Tél. : (+39) 02 72 17 44 11
Fax : (+39) 02 72 17 44 57
www.bpere.edmond-de-rothschild.it

Portugal

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
Rua D. Pedro V, 130
1250-095 Lisbonne
Tél. : (+351) 21 045 46 60
Fax : (+351) 21 045 46 87/88
www.edmond-de-rothschild.pt

Bureaux de représentation

Israël

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
46, boulevard Rothschild
66883 Tel Aviv
Tél. : (+972) 356 69 818
Fax : (+972) 356 69 821
www.bpere.edmond-de-rothschild.co.il

République Tchèque

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
Pařížská 26
110 00 Prague 1
Tél. : (+42) 02 55 729 420
Fax : (+42) 02 55 729 421

Slovaquie

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
Hlavné námestie 4
811 01 Bratislava
Tél. : (+421) 2 5443 0940
Fax : (+421) 2 5443 4084
www.edmond-de-rothschild.sk

Société en joint-venture

Japon

Edmond de Rothschild Nikko Cordial Co., Ltd
1-12-1, Yurakucho, Chiyoda-ku
Tokyo # 100-0006
Tél. : (+81) 3 3283-3535
Fax : (+81) 3 3283-1611

Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.

Siège

Genève

Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
18, rue de Hesse
1204 Genève
Tél. : (+41) 58 818 91 11
Fax : (+41) 58 818 91 21
www.edmond-de-rothschild.ch

Succursales

Fribourg

Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
11, rue de Morat - CP 144
1701 Fribourg
Tél. : (+41) 26 347 24 24
Fax : (+41) 26 347 24 20
www.edmond-de-rothschild.ch

Lausanne

Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
2, avenue Agassiz
1003 Lausanne
Tél. : (+41) 21 318 88 88
Fax : (+41) 21 323 29 22
www.edmond-de-rothschild.ch

Filiales

Fribourg

Rouiller, Zurkinden & Cie Finance S.A.
11, rue de Morat - CP 1296
1701 Fribourg
Tél. : (+41) 26 347 26 00
Fax : (+41) 26 347 26 15

Genève

Privaco Family Office S.A.
5, boulevard du Théâtre
1204 Genève
Tél. : (+41) 58 818 96 19
Fax : (+41) 58 818 91 78

Lugano

Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A.
Via Ginevra 2 - CP 5882
6901 Lugano
Tél. : (+41) 91 913 45 00
Fax : (+41) 91 913 45 01
www.edr-privata.ch

A l'étranger

Filiales

Bahamas

Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd.
Lyford Financial Centre - Lyford Cay no. 2
West Bay Street
P.O. Box SP-63948
Nassau
Tél. : (+1) 242 702 80 00
Fax : (+1) 242 702 80 08
www.edmond-de-rothschild.bs

Channel Islands

LCF Edmond de Rothschild Holdings (C.I.) Limited
- LCF Edmond de Rothschild (C.I.) Limited
- LCF Edmond de Rothschild Asset Management (C.I.) Limited
Hirzel Court Suite D
St. Peter Port – Guernsey GY1 2NH
Tél. : (+44) 1481 716 336
Fax : (+44) 1481 714 416
www.edmond-de-rothschild.gg

Chine

Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
Hong Kong Branch
Suite 5001, 50th floor, One Exchange Square
8 Connaught Place
Central - Hong Kong
Tél. : (+852) 37 65 06 00
Fax : (+852) 28 77 21 85

Privaco Family Office (HK) Limited
(Filiale de Privaco Family Office S.A.)
Suite 5004, 50th floor, One Exchange Square
8 Connaught Place
Central - Hong Kong
Tél. : (+852) 3125 16 00
Fax : (+852) 2869 16 18

Luxembourg

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
(Détail page 62)

Monaco

Banque de Gestion Edmond de Rothschild - Monaco
Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo - BP 317
98006 Monaco Cedex
Tél. : (+377) 93 10 47 47
Fax : (+377) 93 25 75 57
www.edmond-de-rothschild.mc

Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'Assurance - Monaco
(Filiale de Banque de Gestion Edmond de Rothschild - Monaco)
Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
98000 Monaco
Tél. : (+377) 97 98 28 00
Fax : (+377) 97 98 28 01

Edmond de Rothschild Gestion - Monaco
(Filiale de Banque de Gestion Edmond de Rothschild - Monaco)
Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
98000 Monaco
Tél. : (+377) 97 98 22 14
Fax : (+377) 97 98 22 18

Nouvelle-Zélande

Privaco Trust Limited
(Filiale de Privaco Family Office S.A.)
Level 3, Parnell Road 280
Parnell
Auckland 1052 – New Zealand
Tél. : (+64) 9307 39 50
Fax : (+64) 9366 14 82

Royaume-Uni

Edmond de Rothschild Limited
- LCF Edmond de Rothschild Securities Limited
- LCF Edmond de Rothschild Asset Management Limited
- Edmond de Rothschild Fund Management Limited
- Edmond de Rothschild Private Merchant Banking LLP
Orion House - 5 Upper St. Martin's Lane
WC2H 9EA London
Tél. : (+44) 20 7845 5900
Fax : (+44) 20 7845 5901
www.edmond-de-rothschild.co.uk

Taiwan

Priasia Limited (Edmond de Rothschild Group)
205 Tun Hwa North Road, Suite 202
Taipeh 105
Tél. : (+886) 2 2545 0505
Fax : (+886) 2 2545 1407

A l'étranger

Bureaux de représentation

Emirats Arabes Unis
Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
Banking Representative Office
Sunset, office 46, 2nd floor
Jumeirah-3, Jumeirah Road
P.O.Box 214924
Dubai
Tél. : (+9714) 346 53 88
Fax : (+9714) 346 53 89

Uruguay
Representación B.P.
Edmond de Rothschild S.A.
World Trade Center Montevideo, Torre II - Piso 21
Avenida Luis Alberto de Herrera 1248
11300 Montevideo
Tél. : (+598) 2 623 24 00
Fax : (+598) 2 623 24 01

Autres sociétés du Groupe Edmond de Rothschild

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild

Siège

France

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris cedex 08
Tél. : (+33) 1 40 17 25 25
Fax : (+33) 1 40 17 24 02
www.edmond-de-rothschild.fr

Bureaux de représentation

Bureau de Bordeaux

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
Hôtel de Saige
23, cours du Chapeau Rouge
33000 Bordeaux
Tél. : (+33) 5 56 44 20 66
Fax : (+33) 5 56 51 66 03
www.edmond-de-rothschild.fr

Bureau de Lille

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
116, rue de Jemmapes
59800 Lille
Tél. : (+33) 3 62 53 75 00
Fax : (+33) 3 28 04 96 20
www.edmond-de-rothschild.fr

Bureau de Lyon

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
55, avenue Foch
69006 Lyon
Tél. : (+33) 4 72 82 35 25
Fax : (+33) 4 78 93 59 56
www.edmond-de-rothschild.fr

Bureau de Marseille

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
165, avenue du Prado
13272 Marseille
Tél. : (+33) 4 91 29 90 80
Fax : (+33) 4 91 29 90 85
www.edmond-de-rothschild.fr

Bureau de Nantes

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
11, rue Lafayette
44000 Nantes
Tél. : (+33) 2 53 59 10 00
Fax : (+33) 2 53 59 10 09
www.edmond-de-rothschild.fr

Bureau de Strasbourg

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
6, avenue de la Marseillaise
67000 Strasbourg
Tél. : (+33) 3 68 33 90 00
Fax : (+33) 3 88 35 64 86
www.edmond-de-rothschild.fr

Bureau de Toulouse

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
22, rue Croix Baragnon
31000 Toulouse
Tél. : (+33) 5 67 20 49 00
Fax : (+33) 5 61 73 49 04
www.edmond-de-rothschild.fr

Filiales et sous-filiales

Paris

Edmond de Rothschild Asset Management
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris cedex 08
Tél. : (+33) 1 40 17 25 25
Fax : (+33) 1 40 17 24 42
www.edram.fr

Edmond de Rothschild Corporate Finance
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris cedex 08
Tél. : (+33) 1 40 17 21 11
Fax : (+33) 1 40 17 25 01
www.edrcf.com

Edmond de Rothschild Private Equity Partners
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris cedex 08
Tél. : (+33) 1 40 17 25 25
Fax : (+33) 1 40 17 23 91
www.edmond-de-rothschild.fr

Edmond de Rothschild Capital Partners
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris cedex 08
Tél. : (+33) 1 40 17 25 25
Fax : (+33) 1 40 17 23 91
www.edrcp.com

Edmond de Rothschild Investment Partners
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris cedex 08
Tél. : (+33) 1 40 17 25 25
Fax : (+33) 1 40 17 31 43
www.edrip.fr

Assurances Saint-Honoré Patrimoine
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris cedex 08
Tél. : (+33) 1 40 17 22 32
Fax : (+33) 1 40 17 89 40
www.ashp.fr

Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris cedex 08
Tél. : (+33) 1 40 17 31 63
Fax : (+33) 1 40 17 23 93
www.edrep.fr

Lyon

Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
55, avenue Foch
69006 Lyon
Tél. : (+33) 4 26 72 95 00
Fax : (+33) 4 37 42 51 91
www.edrep.fr

A l'étranger

Bureaux de représentation

Chine

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
Room 3, 28F China Insurance Building
166 East Lujiazui Road, Pudong New Area
200120 Shanghai
Tél. : (+86) 21 58 76 51 90
Fax : (+86) 21 58 76 71 80
www.edmond-de-rothschild.fr

Filiales, sous-filiales et succursales

Allemagne

Edmond de Rothschild Asset Management
Deutschland
Opernturm
60306 Frankfurt am Main
Tél. : (+49) 69 244 330 200
Fax : (+49) 69 244 330 215
www.edram.fr

Belgique

Edmond de Rothschild Asset Management
Benelux
Avenue Louise, 480
1000 Bruxelles
Tél. : (+32) 2 274 05 50
Fax : (+32) 2 503 56 88
www.edram.fr

Chili

Edmond de Rothschild Asset Management Chile
Apoquindo 4001 oficina 305
Las Condes
Santiago
Tél. : (+56) 2598 99 00
Fax : (+56) 2598 99 01
www.edram.fr

Chine

Edmond de Rothschild Asset Management Hong
Kong Ltd
Suite 4101-04, 41F, Exchange Square Two
8 Connaught Place
Central - Hong Kong
Tél. : (+852) 3926 5199
Fax : (+852) 3926 5008
www.edram.fr

Edmond de Rothschild Asia Ltd
Suite 4101-04, 41F, Exchange Square Two
8 Connaught Place
Central - Hong Kong
Tél. : (+852) 3926 5199
Fax : (+852) 3926 5008
www.edram.fr

Edmond de Rothschild China Ltd
Room 02, 28F China Insurance Building
166 East Lujiazui Road,
Pudong New Area
Shanghai 200120
Tél. : (+86) 21 6086 2503
Fax : (+86) 21 6086 2503

Espagne

Edmond de Rothschild Asset Management
Espagne
Paseo de la Castellana 55
28046 Madrid
Tél. : (+34) 91 781 49 75
Fax : (+34) 91 789 32 29
www.edram.fr

Israël

Edmond de Rothschild Investment Services
Limited
Alrov Tower
46, Rothschild Boulevard
66883 Tel Aviv
Tél. : (+972) 3 713 03 00
Fax : (+972) 3 566 66 89
www.edris.co.il

Italie

La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque
Edmond de Rothschild S.G.R. SpA
Palazzo Chiesa
Corso Venezia 36
20121 Milan
Tél. : (+39) 02 76 061 200
Fax : (+39) 02 76 061 222

Autres sociétés du Groupe Edmond de Rothschild

La Compagnie Benjamin de Rothschild

Suisse

La Compagnie
Benjamin de Rothschild
29, route de Pré-Bois
CP 490
1215 Genève 15
Tél. : (+41) 58 201 75 00
Fax : (+41) 58 201 75 09
cbr.edmond-de-rothschild.ch

Cogifrance

France

Cogifrance
47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75408 Paris
Tél. : (+33) 1 40 17 25 25
Fax : (+33) 1 40 17 24 02

